

# MÉNESPLET

Au fil des jours

N° 57 - DÉCEMBRE 2017

[www.menesplet.fr](http://www.menesplet.fr)

Magazine d'informations de la Commune de Ménesplet

Je vais commencer cet éditto en parlant de la sécurité. Depuis plusieurs années des demandes répétées ont été formulées par la commune pour améliorer la sécurité au niveau du carrefour de la Croix de Pierre, réputé pour être très accidentogène ! Le Conseil Départemental réalise actuellement un rond-point qui devrait être terminé à la lecture de ce journal.

Ce dispositif va améliorer de façon substantielle la fluidité du trafic routier et nous l'espérons, diminuer les accidents et accrochages.

Sécurité encore dans le cadre de la défense incendie, avec la mise en place de 3 bâches, à La Lande, Le Buzet, La fond du Cros, plus 3 poteaux vers Gaillard, Les Sebinloux, les Barthoumettes.

Et nous continuons à veiller à l'amélioration régulière de la sécurité dans plusieurs domaines.

Mais il faut bien rappeler qu'il n'existe pas de risque zéro et que la vigilance, le respect, de chacun d'entre nous, contribueront à maîtriser la sécurité en tous lieux et de toutes les façons. Au mois de juillet une partie de notre groupe scolaire a été incendié. Le symbole du savoir et de l'enfance attaqué de plein fouet par cet acte de vandalisme ignoble.

Nous sommes conscients des désagréments occasionnés, mais nous nous efforçons de les écourter au maximum.

À l'approche des fêtes, le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de santé et de bonheur, pour vous et vos proches en attendant de nous retrouver aux traditionnels « vœux du maire » le lundi 08 janvier 2018 à 18h30.

Le maire  
Jean-Claude CHAUSSADE



Mairie de Ménesplet

Rue de la République - 24700 MÉNESPLET - 05 53 80 35 30  
e-mail : mairiemenesplet@wanadoo.fr - Site : www.menesplet.fr

## SOMMAIRE

Édito .....	page 2
Cité .....	pages 3
Travaux .....	pages 3
Associations .....	page 5 à 7
Vie pratique .....	page 8 à 11
Histoire .....	page 11

**Bibliothèque** - nouveaux horaires à partir de janvier 2018 :

Chaque lundi de 15 à 17 h - chaque mardi de 15 à 17 h30 - chaque mercredi de 15 à 17 h

## DÉNOMINATION DES RUES

La Municipalité s'est engagée depuis plusieurs mois dans la dénomination des rues de la commune – partie sud et nord est.

Plusieurs réunions avec les administrés concernés ont permis d'établir une liste de noms validés depuis par le Conseil Municipal.

Bientôt, toutes les rues et impasses de la commune de Ménesplet porteront un nom. Et déjà le Conseil Municipal planche sur l'attribution des numéros.

Un travail long et pointilleux qui nécessite une présence répétée sur le terrain.

## REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés se déroulera le **Dimanche 11 Février 2018** à midi à la salle des fêtes. Vous recevrez bientôt vos lettres d'invitation, cette année les personnes invitées ont 65 ans pour les plus jeunes (donc nées en 1953).

Sont invitées uniquement les personnes résidants sur la commune, ou étant propriétaires (vous êtes priés de vous informer auprès de Monsieur BAÏDA Jean-Paul). Si toutefois vous n'avez rien reçu au 15 Janvier, faites vous inscrire en Mairie. Nous prenons toujours la liste électorale en référence et, si vous n'êtes pas inscrits, vous ne pouvez pas être recensés pour cette manifestation. Nous prenons toujours quelques jeunes de la commune pour le service en salle ainsi que pour la plonge ; si vous êtes intéressés par ce service, vous pouvez vous inscrire auprès de M<sup>me</sup> ANTUNES Dominique avant le 27 Janvier 2018.

La salle des fêtes est terminée depuis juin 2017. Le coût de l'opération est de : **429 008,73 €** hors taxes. La mise en place des bâches incendie a été réalisée fin octobre, il reste à faire les clôtures et les plantations. Le coût total de l'opération sera d'environ : **28 000 €**

Le programme de voirie a été réalisé dans de bonnes conditions. Il comprenait les routes du Barail, des Léonardeaux, rues du Pénélop, et de Coly, chez Pauillac, les Graves, les Pélandriers. Les réparations du groupe scolaire dues à l'incendie ont pris un peu de retard, mais il est envisageable de réinvestir les locaux vers le 15 janvier 2018. L'éclairage des courts de tennis a été budgétisé en 2017, n'est pas réalisé à ce jour, mais sera repris au budget 2018.



## 3A

Alain SORBES (Ancien Notaire), et Laurence RIEGEL, viennent de créer sur la commune une nouvelle association à but non lucratif. L'association **Aide Accompagnement Assistance « Les 3 A »** est ouverte à tous. Son but est d'offrir services et soutiens dans tous vos problèmes juridiques, administratifs, bancaires, assurances..., ainsi que dans vos démarches de la vie courant (rdv, courses...) **Contact : 06 41 58 27 12 / 05 53 80 30 36**

## A.C.C.A

L'année 2017 se termine et il est temps pour l'A.C.C.A comme pour les autres associations d'ailleurs, de dresser un bilan de l'année écoulée. Outre ses activités purement dirigées vers la chasse aux gibiers, elle s'évertue également à proposer des événements festifs.

Le 05 Mars à Montignac, elle a organisé son traditionnel repas qui a réuni plus de 100 participants. Le 18 Novembre, le loto a très bien fonctionné également. L'ensemble de ces événements permettent à l'A.C.C.A de présenter cette année encore un bilan financier confortable. Autre point important, la venue dans l'association de Mickaël Delage. Il faut néanmoins déplorer une fois de plus, le vandalisme de certains qui, comme l'avait rappelé le Président Bernard Guonie lors de l'AG du 14 Mai dernier, n'avaient pas hésité à détériorer des miradors installés par l'association. Un dépôt de plainte avait d'ailleurs été déposé à la Gendarmerie et depuis peu, ces derniers sont remis en état. Mais tout cela, ne doit pas nous faire oublier de vous souhaiter à toutes et tous, de bonnes fêtes de fin d'année et de vous donner RDV pour la prochaine manifestation de l'ACCA, le repas du **dimanche 04 Mars 2018** au Foyer Municipal de Ménesplet.

Le Président Bernard Guonie et son équipe.



## LE BAMBOU DE MÉNESPLET

Après un été au climat incertain et une sécheresse catastrophique, on peut constater l'état du canal de Ménesplet, la rivière est toujours aussi belle mais les berges manquent d'entretien.

De belles prises ont eu lieu cet été à la rivière. Carpes, brochets, cendres et blacks-bass, gardons, mais il ne faut pas oublier les silures, Messieurs les pêcheurs évitez de les remettre à l'eau.

Nous avons effectué plusieurs alevinages en carnassiers. Notre chère rivière n'est pas une déchèterie, veuillez la respecter, il est fort dommage que le chemin qui borde la rivière ne soit pas mieux entretenu, car c'est un lieu de promenade fort agréable.

L'Assemblée générale a eu lieu le 2 Décembre 2017 au foyer municipal avec renouvellement du bureau.

Le Bambou de Ménesplet vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.





## CLUB PASSION TOUS A VOS AGENDAS !

Le Club Passion de Ménesplet présentera son prochain spectacle le **samedi 23 décembre à 21h au foyer de Ménesplet.**



## A.C.M.

Le dimanche 19 novembre 2017, s'est déroulée l'Assemblée Générale de notre association.

Le président Robert Laurière ouvre la séance en remerciant les licenciés, les bénévoles et les différents donateurs financiers (Municipalité, Conseil Départemental et sponsors) sans qui notre association ne fonctionnerait pas.

Nathalie Grasseau fait lecture du bilan moral de la saison 2017 qui est plutôt positif au niveau des organisations et des résultats toutes catégories confondues. Aurore Bessou donne le rapport financier.

Pascal a, quant à lui, fait le bilan de la saison écoulée pour l'école de vélo, minimes et cadets qui ont tous réussi leur saison.

À l'issue des différents discours, ce fût l'heure de la remise des récompenses pour tous les compétiteurs, randonneurs et bénévoles engagés.

Le nouveau bureau pour 2018 est :

Président : **Robert Laurière.**

Vices-présidents : **Pascal Grasseau et Fabrice Célerier**

Secrétaire : **Nathalie Grasseau** - adjointe : **Séverine Maillard**

Trésorière : **Aurore Bessou** - adjoint : **Philippe Maillard**

Responsable sécurité : **Maxime Charmarty**

Responsable secouriste : **Vincent Crut**

Membres actifs : **Daniel Rey et Jean-Michel Guillois**

Encadrants : **Pascal Grasseau** (entraîneur club), **Fabrice Célerier** (Animateur jeunes), **Emmanuel Fazilleau** (BF1), **Robert Laurière, Maxime Charmarty**

Pour clôturer cette AG et cette saison, un apéritif convivial fût servi.

Rendez-vous pour les deux épreuves que nous organiserons à Ménesplet :

**Le dimanche 24 juin 2018** pour la fête : course minime et course cadet FFC (circuit du bourg)

**Le dimanche 9 septembre 2018** : course minime et course cadet FFC (circuit netto)



*Les récompensés de l'A. C. Ménesplet le jour de l'Assemblée Générale*

## GYM POUR TOUS MENESPLET

Le club a repris ses activités le Lundi 4 septembre 2017. Suite à l'assemblée générale du Jeudi 6 juillet 2017, nous avons agréablement clôturé cette saison sportive par un repas convivial qui s'est déroulé au restaurant « le Romarin » à Ménéstérol.

Le bureau pour la saison 2017/2018 est composé comme suit :

- Présidente . . . . . **M<sup>me</sup> BASTID Gilberte**
- Vice présidente . . **M<sup>me</sup> CHAUSSADE Danièle**
- Trésorière . . . . . **M<sup>me</sup> GAY-LESCOT Monique**
- Trésorière adjointe . . . . **M<sup>me</sup> PILET Monique**
- Secrétaire . . . . . **M<sup>me</sup> LEMAIN Marie-Annick**
- Secrétaires adjointes . **M<sup>me</sup> GALLAIS Andrée**  
. . . . . et **M<sup>me</sup> BOUDOUT Christiane**

### Gym adultes et séniors

Séances adaptées aux participants. Amélioration du souffle, maintien de la forme, entretien de la silhouette (pratique du step). Elles se déroulent dans la convivialité et la bonne humeur. M<sup>r</sup> Dominique BIBENS nous a rejoint à la rentrée de septembre pour assurer le cours adultes du mardi soir et celui du jeudi matin.

LUNDI au foyer	De 17h à 18 h15	PILATES - Sarah
LUNDI au foyer	De 18h30 à 19h45	PILATES - Sarah
MARDI à la Salle de sports	De 11h à 12h	GYM Douce - Karine
MARDI à la Salle de sports	De 19h30 à 20h30	GYM Adultes - Dominique
JEUDI à la Salle de sports	De 11h à 12h	GYM Adultes - Dominique
VENDREDI au foyer	De 16h30 à 17h45	PILATES - Heidi
VENDREDI à la Salle de sports	De 18h à 19h	GYM enfants (6 à 10 ans) - Heidi
VENDREDI à la Salle de sports	De 19h15 à 20h30	PILATES - Heidi

*Nous vous rappelons que nos animateurs sont tous diplômés.*

### Pilates

Cette discipline est pratiquée à Mènesplet depuis septembre 2014, aujourd'hui l'association propose 4 h /semaine : 2 h le lundi animées par **Sarah Le Galantin** qui a rejoint notre équipe pour cette nouvelle saison et 2 h le vendredi animées par **Heidi**. Le Pilates peut être pratiqué par tous à tout âge. On travaille son corps en le respectant tout en douceur et profondeur.

### Gym enfants

Les enfants sont accueillis à la salle de sports tous les vendredis de 17h30 à 18h30, les séances sont

animées par Heidi PLANTA. Cette heure d'activité physique favorise leur développement musculaire, les aide à prendre conscience de leur corps et de la perception de celui-ci dans l'espace afin d'améliorer leur coordination motrice.

Vous avez toujours la possibilité de nous rejoindre tout au long de la saison, une séance d'essai est offerte pour chaque discipline. Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter :

M<sup>me</sup> BASTID : 05 53 80 39 24

M<sup>me</sup> GALLAIS : 05 53 80 26 12

M<sup>me</sup> LEMAIN : 05 53 81 30 96



## LES AMIS DE BACCHUS

Toujours les mêmes activités chez Les Amis de Bacchus, on ne change pas une équipe qui gagne, dégustations, visites de caves, repas... La convivialité est toujours au rendez vous, ouvert à tout le monde, vous pouvez nous contacter pour notre prochain repas prévu le **samedi 17 février 2018 à MENESPLET** (repas cochon).

[lesamisdebacchus@laposte.net](mailto:lesamisdebacchus@laposte.net)

M. LESCURE Bernard

05 53 80 35 22

Mme FEYNIE Nadège

05 53 82 37 63



## TENNIS CLUB DE MÉNESPLET

### Un intérêt croissant

Confirmer la bonne évolution des adhésions 2016/2017 (en augmentation de près de 45% par comparaison avec l'exercice précédent) tel était le souhait du Président Cerise, pour la saison 2017/2018, lors de la dernière Assemblée Générale du TC Ménesplet. Qui souhaite le bien peut le mieux, la progression est encore plus sensible en ce début de saison avec une augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école de tennis qui passe de 13 à 15 (maximum possible

compte-tenu des possibilités des encadrants, Eric Michel et Gérard Dubois-dendien, et des plages réservées au club de Tennis dans l'utilisation de la Salle de sports de la Commune).

Sportivement, Ménesplet tient son rang dans les compétitions départementales et régionales. Certes, le TCM ne rivalisera jamais avec les grands clubs Périgourdiens, aux effectifs décuplés, mais quelques individualités brillantes et le bon état d'esprit des Ménesplésiens, reconnu sur tous les courts du département, peuvent laisser une trace dans les esprits. C'est tout le souhait de ses dirigeants actuels.

**Le tournoi sera reconduit en Juin 2018.** Souhaitons qu'il connaisse le même succès que celui de juin 2017 avec ses 71 rencontres disputées sous une chaleur écrasante sans la possibilité de bénéficier d'un éclairage des terrains en nocturne. Mais bien heureusement cet investissement a été budgété et il devrait voir le jour avant le tournoi 2018. Les terrains de tennis et la salle de sports sont très régulièrement occupés les week-ends et notamment le dimanche dans le cadre des rencontres départementales et régionales où notre Club, le TCM défend les couleurs de Ménesplet. Venez nous voir nombreux et partagez avec nous la bonne humeur qui est la règle au sein du TCM. Nous ne voulons pas rivaliser avec la Coupe Davis, mais les parties sont réellement très disputées et c'est toujours l'esprit sportif qui l'emporte que l'on ait 7 ou 77 ans !

Pour tout renseignement **tél. 07 83 46 39 31** ou bien se rendre le mercredi entre 14 et 16 h au club house derrière l'école primaire.



## CARTE D'IDENTITÉ, MES DÉMARCHES À PORTÉE DE CLIC

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais traitées selon des modalités alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques. La nécessité d'identifier le demandeur et de prendre ses empreintes digitales conduit l'utilisateur à se rendre au guichet en mairie. Cette demande de titre au moyen d'un dispositif spécifique appelé « dispositif de recueil » (DR) permet de collecter les empreintes numérisées du demandeur.

**Chaque usager pourra effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie du département équipée d'un dispositif de recueil (DR) et non plus, forcément, dans sa commune de résidence.**

**La carte sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier. En Dordogne, 17 communes sont équipées de Dispositif de Recueil (DR) et pourront délivrer une carte Nationale d'Identité (CNI) :**

- Pays de Belvès
- Bergerac
- Boulazac-Isle-Manoire
- Coulounieix-Chamiers
- Excideuil
- Gardonne (fin mai 2017)
- Lalinde
- Montignac
- Montpon-Ménéstérol
- Mussidan
- Nontron
- Périgueux
- Ribérac
- Saint-Astier
- Sarlat-la-Canéda
- Terrasson-Lavilledieu
- Thiviers

### Et si l'on ne peut pas se déplacer ?

Un dispositif de recueil d'empreintes mobile est mis à disposition dans chaque préfecture, destiné aux personnels des mairies qui souhaiteraient recueillir les demandes de CNI des personnes étant dans l'incapacité de se déplacer. **Je gagne du temps en faisant une pré-demande en ligne valable depuis le 15 mars**

### Comment faire sa pré-demande ?

L'utilisateur peut désormais remplir en ligne sa pré-demande de carte nationale d'identité. Il n'aura pas à renseigner de formulaire papier au guichet de sa mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir son état-civil et son adresse.

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne. **L'utilisateur doit penser à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie !**

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas l'utilisateur de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

### Durée de validité d'une carte nationale d'identité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- **Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures ;**
- **Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.**
- **ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.**



## BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT JDC

(JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ)



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la

mairie de leur domicile ou sur le site internet [www.mon-service-public.fr](http://www.mon-service-public.fr) en se créant un espace personnel. Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants. À l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National  
88, rue du Pont St Martial - 87000 LIMOGES  
Tél. 05 55 12 69 92  
email : [csn-lim.sga@defense.gouv.fr](mailto:csn-lim.sga@defense.gouv.fr)

## HORAIRES AUTORISÉS POUR L'UTILISATION DES TONDEUSES ET APPAREILS À MOTEUR

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils à moteurs thermiques ou électriques, sont susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore.

Notamment l'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, motoculteurs, etc.

Les horaires autorisés pour l'utilisation des tondeuses et travaux sont :



Les jours ouvrables de : 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du Lundi au vendredi, hors jours fériés\*



Les Samedis de : 9h à 12h et de 15h à 19h30. Les dimanches et

jours fériés\* de : 10h à 12h uniquement. Les bruits de tondeuses et d'appareils à moteurs font partie des troubles du voisinage, veillez à respecter les règles.

séance

AD)))  
www.cinefrance.fr



Le Cinéma Le Lascaux vous propose des séances en audiodescription

L'audiodescription est disponible dans votre salle de cinéma, pour les personnes déficientes visuelles.\*  
Une aide humaine est également proposée pour les personnes déficientes auditives.

Demandez le prêt d'un boîtier et d'un casque audio à la caisse du cinéma, sans supplément tarifaire et profitiez de votre séance !

Une fois la séance terminée, merci de rendre le dispositif à la caisse de cinéma.

---

\*Les séances en audiodescription sont réservées par un legs AD))) grâce à un tiers et valent-off, ne produisant aucune gêne aux autres spectateurs.

## LES SERVICES

### MAIRIE

10, rue de la République – 24700 Ménesplet

Tél. **05 53 80 35 30**

Fax : 05 53 80 36 62

Email : mairiemenesplet@wanadoo.fr

Formulaire de contact : Mairie en ligne – nous contacter

Du lundi au vendredi : 8h30 / 12h – 14h / 17h  
fermée le samedi

### C.C.A.S. – Centre Communal d'Action Sociale

Établissement public administratif de la commune

12, rue de la République – 24700 Ménesplet

Tél. **05 53 80 31 21**

Mardi (permanence) : 9h / 12h – 14h / 17h

### DÉCHÈTERIE – SMCTOM

La Croix de Pierre – 24700 Ménesplet

Tél. **05 53 82 94 83**

Déchèterie: Changement des horaires d'ouverture  
À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017 les heures d'ouverture de la déchèterie de Ménesplet sont modifiées :

Ouverture de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Fermé le lundi matin, les dimanches et les jours fériés.

Ces horaires sont valables toute l'année (été comme hiver). Une benne éco-mobilier est en place à la déchèterie de Ménesplet. Cette benne permet la récupération des meubles intérieurs et extérieurs usagés et de toute matière afin d'être valorisés. Bénéfices : moins de déchets jetés à l'enfouissement, recyclage et valorisation des déchets et création d'emplois. Cette benne est déjà en place sur la déchèterie de Ménesplet.

Nouveauté en déchèterie : à partir de juillet, une benne Eco-Mobilier sera installée dans les déchèteries de Carsac-de-Gurson et de Saint-Laurent-des-Hommes.

### SMCTOM Montpon-Mussidan

Collecte des déchets ménagers

Seneuil – 24400 Saint Laurent des Hommes

Tél. **05 53 80 25 39** ou **0 800 77 59 58** (appel gratuit)

Jours de collecte à Ménesplet identiques :

Déchets recyclés – sacs JAUNES : vendredi matin \*

Déchets ménagers – sacs NOIRS : mardi matin

### BIBLIOTHÈQUE

19, rue de la République – 24700 Ménesplet

Mardi : 16h / 17h30 - Mercredi : 15h / 17h

Email : bibliothequemenesplet@orange.fr

### LA POSTE

17, rue de la République – 24700 Ménesplet

Tél. **05 53 80 35 00**

Du Lundi au Vendredi : 9h à 11h30

Fermé le Samedi

### S.S.I.A.D.

Services de soins infirmiers à domicile

12, rue de la République – 24700 Ménesplet

Tél. **05 53 81 60 97**

Du lundi au vendredi : matin 7h30 / 12h30

L'association est rattachée à la maison de santé de Montpon.

### ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE

Place du 8 mai 1945 – 24700 Ménesplet

Tél. **05 53 82 24 77** et **05 53 81 11 20**

### ASSISTANTES SOCIALES

Permanence à Ménesplet : 3<sup>e</sup> jeudi du mois

Centre médico-social Montpon :

Tél **05 53 80 32 67**

### INFIRMIÈRE

Christel RONDA Tél. 06 89 25 97 95

Partenaires SANTE & NUMEROS UTILES : (voir la page [www.menesplet.fr](http://www.menesplet.fr))

## « 0 HERBICIDES »

### ARTICLE 1- ENJEUX

La présente charte, à laquelle toutes les communes et les EPCI du département de la Dordogne peuvent adhérer, a pour objectifs de réduire l'usage des herbicides de façon à :

- Protéger l'environnement, notamment les milieux aquatiques, et la santé humaine.
- Être exemplaire et contribuer ainsi à inciter les autres utilisateurs et les citoyens.
- Diminuer les nuisances et les coûts induits par l'usage des herbicides (dépollution des eaux, appauvrissement des milieux naturels...).

### ARTICLE 2 - OBJECTIFS DES COMMUNES ET DES EPCI

Les communes et les EPCI signataires de la charte, s'engagent à :

- Respecter la réglementation en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement et de prendre toutes les précautions utiles pour la gestion et l'usage des herbicides.
- Elaborer un plan d'entretien et de désherbage.
- Former le personnel communal, affecté à ces travaux, aux techniques alternatives.
- Renoncer progressivement à l'usage des herbicides.
- Sensibiliser et informer ses administrés sur le sens et l'intérêt de ces nouvelles pratiques.
- Réaliser et communiquer annuellement un bilan qualitatif.

## CONNAITRE NOTRE COMMUNE, suite

### Il y aura bien un bar en début d'année 2018

Il n'y avait plus ni bar, ni commerce dans le centre de notre village depuis le départ, le 28 octobre 2014, de Serge et Patricia Vauléon. Ceux-ci avaient animé pendant 7 ans, leur bar « Le Ménesplet » qui était aussi bureau de tabac, dépôt de presse, dépôt de pain, « Française des jeux » et lieu de rencontre, à proximité de la mairie, de la poste, de l'école, de la bibliothèque, de la salle des fêtes, de la salle des sports...

Ce cœur de village avait connu auparavant de belles animations, avec par exemple, l'excellent restaurant « chez Nicole », les épiceries : chez M<sup>me</sup> Gerard, chez Milou, M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Rue, M et M<sup>me</sup> Gourguechon.

Le bon coiffeur Jean Rey, la gentille coiffeuse D'MEL. Et aussi pendant un moment, mais il y a longtemps, des religieuses.

Il est intéressant de regarder les actes d'état civil anciens, ils mentionnent souvent des « cafetiers » : tels Jean Durieu en 1870, Jean Brugère en 1881, et des aubergistes tels Jean Meynard en 1873, Marie Felloneau en 1888...

En 1905, l'almanach du Périgord mentionne 3 cafetiers épiciers (Brugère, Fauconnet, Danos), 2 boulangers (Freyssinet, Labrio) 2 bouchers (Breil, Delage). En 1928 on trouve 2 aubergistes cafetiers (Roger Gaillard et Ariste Fauconnet, qui fait aussi bureau de tabac, 2 boulangers (Garde et Delcombel), 2 épiciers (Puyrinier et Brugère). Les habitants de Ménesplet trouvaient au cœur de leur village tout ce qui leur fallait pour manger, pour boire, pour lire, pour rencontrer leurs amis !

Jacques de la SERVE

## LES 3 LAVOIRS DE MENESPLET

